

# Préjugés socialement acceptables? Le saisissant décalage

ANNIE LALIBERTÉ



Annie Laliberté est doctorante en anthropologie des mondes contemporains à l'Université Laval.

Après quatre mois passés à Sarajevo pour étudier les médias d'après-guerre, je suis rentrée au Québec pour Noël, l'esprit quelque peu hagard. Les voyageurs connaissent ce décalage qui les saisit dès leur retour après un long séjour à l'étranger. À ma descente d'avion, cette surprise: de neige, nulle trace. Pourtant, la température clémente ne monopolisait pas les débats. À la radio, je n'entendais plus parler que d'«accommodements raisonnables», une expression soudainement utilisée à toutes les sauces. On a tôt fait de me mettre au parfum.

On parlait d'accommodements déraisonnables. Et moi qui croyais retrouver le Québec de Fernand Dumont, doté de raisons communes. Je sortais à peine d'un terrain en milieu divisé, dans une Bosnie désormais partitionnée, au grand dam des vrais multiculturalistes. Touchée par la guerre entre 1992 et 1995, la Bosnie, dix ans plus tard, se bat encore contre ses fantômes, y compris médiatiques. Les médias ont, pendant le conflit, exacerbé les haines en attisant les peurs. Un phénomène bien décrit par un chercheur, David Altheide<sup>1</sup> pour qui les médias jouent un rôle dans la promotion de la peur dans le discours public. La culture populaire viendrait renforcer le phénomène médiatique, d'où ce cercle vicieux: comme les membres de l'audience perçoivent la vie sociale

comme potentiellement dangereuse, les médias en viendront automatiquement à assimiler un enjeu à un problème.

Actuellement, je perçois ce mécanisme pernicieux: la production d'une peur d'une dictature d'une minorité sur la majorité. Aussi bien attentionnés soient-ils, les journalistes alimentent ces craintes en accordant un espace démesuré à des anecdotes qui, dans un autre contexte, seraient passées inaperçues. Depuis la nuit des temps, la conciliation a fait en sorte d'éviter le retour à la coercition contre des minorités. D'un point de vue juridique, l'accommodement raisonnable permettait par exemple à une personne handicapée de jouir d'un privilège qui lui facilite la vie, pour peu que cette exception ne mette pas en péril la règle. Au quotidien, c'est le «gros bon sens» qui pousse un citoyen à faire de légers accros à la norme pour faciliter la vie d'un tiers. Ce qui s'est passé au YMCA n'a rien à voir avec la conciliation interethnique: il s'agit d'une application maladroite d'un principe déjà bien ancré dans cette société et qui vaut pour l'ensemble des minorités. Des maladroites, il y en a tous les jours, mais elles ne font pas les manchettes. Seuls les cas à connotation ethnique sont pointés du doigt. Depuis que la conciliation interethnique est devenue un «problème» au sens d'Altheide, des heurts bénins font désormais la une. L'on passe sous silence les conciliations heureuses.

Je perçois des glissements de terrain dangereux parce que peu perceptibles. Le sondage révélant qu'une majorité de Québécois se disent racistes a sonné l'alarme. Je crois que le pré-

jugé est inhérent à la nature humaine. L'anthropologie a mis à jour ces mécanismes binaires de la pensée humaine qui apprend en distinguant le Soi de l'Autre. Au sein d'une collectivité, il importe que les citoyens se fassent un devoir de reconnaître leurs préjugés pour apprendre à les combattre. Les sondeurs le diront, la tentation de la désirabilité est le biais le plus fréquent dans tout sondage d'opinion, d'où cette difficulté des études portant sur la sexualité, entre autres. À la question: «êtes-vous raciste?», de nombreux interrogés auront le réflexe de nier, afin de se conformer à ce qui est socialement acceptable.

Voilà ce qui me dérange: la question n'est pas de savoir si les Québécois sont racistes en plus grande proportion, et s'ils comprennent l'exacte définition du mot, mais bien de savoir si le préjugé est perçu comme socialement indésirable ou acceptable, voire accommodant. Je réside à Québec, une ville perçue, plus souvent à raison qu'à tort, comme un milieu clos et conservateur. Il y a de cela quelques années, une sociologue de l'Université Laval avait suscité tout un tollé parce qu'elle avait osé dénoncer la fermeture des gens de Québec, dans un quotidien de la capitale. Je me demande si pareille affirmation causerait une commotion aujourd'hui. Tout récemment, un proche me confiait: «Avec tout ce qui s'est passé, je ne pourrais pas dire que je ne suis pas raciste». De plaie honteuse, la discrimination serait-elle devenue une normalité assumée?

Ma dernière discussion à Sarajevo, je l'ai eue avec Mahir, un Bosniaque rentré à Sarajevo après avoir passé cinq ans à Montréal. «Sarajevo ressemblait tellement à Montréal». C'est ce qu'il avait coutume de dire à ses amis. Il aimait à leur rappeler les dangers de la stigmatisation. Montréal n'est pas et ne sera jamais Sarajevo, ville multiculturelle sur laquelle pèse une Histoire lourde et sanglante, ville hantée par un communisme où il n'y a pas de tradition de critique médiatique. Mais quand je songe à l'utilisation abusive de l'expression «pensée unique» pour dénoncer au Québec tout ce qui est so-disant «pris pour acquis» et «sclérosé», je m'inquiète de ce qu'on en vienne à attaquer les principes de tolérance qui composent le socle de notre société. La «pensée unique», avant d'être utilisée à toutes les sauces, désignait les idées totalisantes. Pourquoi une telle dérive linguistique?

Paranoïa de descente d'avion? Peut-être. Je m'accommoderais volontiers d'une telle hypothèse, si cela pouvait me rassurer sur ma société... ■

1- Altheide D. L. (2002). Creating fear: news and the construction of crisis. New York, Aldine de Gruyter

## La dimension économique donne le ton

► suite de la page 1

pourrait continuer à perdre son poids démographique au sein du Canada, étant passé de 28,9% de la population totale en 1966, à 23,9% en 2007.

Un autre élément devrait cependant retenir aussi notre attention. Selon une étude récente de Statistique Canada<sup>1</sup>, les immigrants installés depuis les années 2000 ont plus de difficultés à améliorer leur sort sur le plan économique que ceux installés avant cette période. C'est une observation importante car, depuis 1993, le Canada a adopté une grille d'immigration plus sélective au niveau des critères professionnels et accueille donc davantage d'immigrants diplômés. Cette étude vient en confirmer d'autres réalisées au cours des années précédentes<sup>2</sup> et qui arrivaient à des résultats similaires: les taux de faible revenu ont augmenté pour chacune des cohortes d'immigrants qui se sont succédées. Ils ont même presque doublé entre 1980 et 1995. L'écart entre ce taux à l'arrivée et celui enregistré pour les personnes nées au Canada s'accroît entre 1980 et 2000.

**... mettre l'accent exclusivement sur la dimension culturelle, c'est se condamner à ne trouver que le fanatisme et la haine comme explications à de réelles difficultés d'adaptation...**

On observe donc un allongement de la période de «rattrapage», c'est-à-dire le temps nécessaire à un nouvel arrivant de rejoindre les niveaux de rémunération de ses homologues dans la société d'accueil. Différents facteurs peuvent expliquer ce phénomène:

1. La sélection basée sur la forte qualification des candidats à l'immigration a peut-être montré ses limites. L'hypothèse de base était que les plus qualifiés auraient plus de facilité à s'adapter aux fluctuations de l'économie et seraient donc plus à même de se recycler pour répondre aux besoins sans cesse en évolution de la nouvelle économie basée sur le savoir. Outre les obstacles que représentent la reconnaissance des équivalences et de l'expérience acquise à l'étranger et l'admission aux ordres professionnels, il n'est pas évident que des personnes très spécialisées soient plus flexibles en termes d'adaptation aux besoins du marché du travail.
2. On pourrait aussi s'interroger sur l'évolution du marché du travail au Canada durant ces vingt-cinq dernières années, ce qui dépasserait de trop le cadre de cet article, mais qu'il suffise de mentionner la forte croissance du travail précaire.
3. Un autre facteur à considérer est l'origine différente des immigrants des dernières décennies. Ils viennent d'Asie, d'Afrique ou d'Europe de l'Est, plutôt que des États-Unis ou d'Europe (de l'Ouest, du Nord ou du Sud)

comme c'était le cas jusqu'au milieu des années 1970.

Tout au cours de l'histoire, des nouveaux arrivants ont souvent été perçus comme «inassimilables» et ont souvent été victimes de préjugés et de discrimination. Puis d'autres vagues arrivaient et ceux qui les avaient précédés étaient mieux perçus et présentés comme des exemples d'intégration réussie. Cependant, les immigrants des dernières décennies font de plus en plus partie de ceux-là que l'on nomme les «minorités visibles», les «groupes racisés». Ce qui, pour leurs prédécesseurs, a été une étape transitoire pourrait dans leur cas, se cristalliser et devenir un état permanent. Ce n'est bien sûr pas une fatalité, ce n'est pas inévitable. Mais c'est une possibilité, un futur éventuel, un sort que les mesures prises aujourd'hui peuvent conjurer.

L'adaptation à une nouvelle société est un processus multidimensionnel, qui se développe sur plusieurs niveaux (économique, social, culturel). Le rythme est différent selon les niveaux mais la dimension économique donne généra-

lement le ton, conditionne les autres. Oublier ce fait et mettre l'accent exclusivement sur la dimension culturelle, c'est se condamner à ne trouver

que le fanatisme et la haine comme explications à de réelles difficultés d'adaptation et ignorer les véritables obstacles à l'intégration qui entretiennent un terrain fertile au repli.

Différentes mesures positives ont été mises de l'avant récemment comme la révision de la grille de sélection du Québec, des ententes avec des ordres professionnels, la relance des programmes d'accès à l'égalité en emploi ou le projet de politique de lutte contre le racisme et la discrimination. Des structures se penchent aussi sur les difficultés des jeunes des minorités visibles dans le milieu scolaire. De plus, les deux principaux partis politiques ont pris des engagements fermes durant la campagne électorale quant à l'amélioration des conditions d'établissement et d'intégration des nouveaux arrivants.

Le débat sur les accommodements raisonnables, tout important qu'il puisse être, ne devrait pas rejeter dans l'ombre ces dimensions tout aussi fondamentales du mieux vivre ensemble au quotidien. ■

JEAN-CLAUDE ICART

1- Statistique Canada (2007), *Le Quotidien*, «Étude: Taux de faible revenu chez les immigrants arrivant au Canada.» Le mardi 30 janvier

2- Picot, Garnett et Hou, Feng (2003) *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada*. Ottawa, Statistique Canada, 11F0019MIF No 198 - Picot, Garnett. 2004. *Dégradation du bien-être économique des immigrants et causes possibles*. Statistique Canada 11F0019MIF.



Blandine Philippe